

Les banques

Nous étudions le projet de loi C-9 dans sa version actuelle, et je dis bien dans sa version actuelle. Le Ciel soit loué, nous avons un système de comités qui fonctionne et qui a eu du pain sur la planche cette fois-ci. Je suis reconnaissant au député de Markham d'avoir proposé, et il officialisera sa proposition plus tard au cours du débat, de renvoyer ce projet de loi au Comité des finances.

C'est le meilleur endroit pour l'étudier et j'appuierai cette proposition. Nous ne pensons pas pouvoir souscrire à ce projet de loi dans sa version actuelle, mais nous croyons qu'il représente un pas dans la bonne direction. Il faudrait lui faire subir une chirurgie importante, et, à notre avis, l'étape du comité est le meilleur moment pour le faire, c'est-à-dire avant qu'on nous demande de nous prononcer une fois pour toutes.

Je voudrais parler maintenant des banques, mais avant que je ne commence à parler des amis que possède le ministre dans ce milieu, ce dernier voudra sans doute en profiter pour sortir prendre un thé ou se rafraîchir. Je voudrais poser d'abord la question suivante au ministre.

En mettant fin au débat à ce stade, le ministre pourrait peut-être exprimer ses vues sur la possibilité que les sociétés de fiducie fédérales et celles relevant de la compétence des provinces soient aussi assujetties aux dispositions que contiendra le projet de loi amélioré lorsque nous en aurons terminé l'étude en comité.

Monsieur le Président, y a-t-il jamais eu un sujet sur lequel on voudrait s'étendre avec davantage de passion que celui des banques, en particulier si on habite dans une petite localité rurale de Terre-Neuve? On pourrait dire la même chose, je pense, des gens qui habitent dans beaucoup d'autres endroits de notre grand pays. Cela vient peut-être de mon éducation, mais j'ai la nette impression que les banques vous font une faveur chaque fois que vous entrez dans l'une d'elles. Vous avez l'impression que vous devriez faire une genuflexion ou soulever votre chapeau. On voit des files de bétail et des cordes. Il n'y a pas assez d'employés. Les banques n'ont aucun égard pour vous, et vous faites la queue. N'ont-elles pas appris que les jours de paye reviennent régulièrement deux ou trois fois par mois, ou toutes les semaines? N'ont-elles pas appris que certains jours elles devraient avoir du personnel qui ne soit pas à la pause café?

Elles devraient afficher les frais imposés de la même manière qu'elles placent leurs petits écriteaux «fermé» à

leurs guichets. Je suis entré dans une banque et M^{lle} Smith est à ce guichet, M^{lle} Brown à un autre, M^{lle} White encore à un autre et M^{lle} Fermé aux neuf autres. Les banques disposent des moyens nécessaires mais elles n'ont pas la bonne attitude. Les gens se précipitent pendant leur pause café et ne disposent que de 15 minutes pour déposer leurs chèques, parce que lorsqu'ils quittent leur travail la banque est fermée. Que doivent-ils faire? Il y a parfois 20 personnes devant eux dans la queue qui attendent leur tour à l'un des trois guichets ouverts, les neuf ou dix autres étant fermés.

C'est cette attitude, cette insensibilité, cette désinvolture à l'égard du public que les banques exudent qui rendent soupçonneux les clients comme moi. Est-ce surprenant lorsqu'on est traité de façon aussi cavalière? Il n'y a pas d'autre entreprise de service, pas d'autre secteur de l'économie qui ferait cela à un client.

J'ai l'impression que, dans l'optique des directeurs de banque, il y a deux catégories de clients. Je dis au député de Nickel Belt que lorsqu'ils ne se regardent pas dans la glace ils classent les clients. C'est très simple et même un directeur adjoint de succursale pourrait comprendre cela. Il y a ceux qui ont la carte d'or et ceux qui ne l'ont pas.

Pour votre gouverne, j'ai emprunté celle-ci à un conservateur pour faire mon discours. C'est un conservateur qui voudrait bien être libéral, et on le travaille au corps, mais cette carte d'or gêne le transfert. Il y a donc deux catégories de clients, monsieur le Président. Il y a quelques minutes, cet ami m'a dit qu'il avait été dans une succursale où il a un compte depuis des années. Il est très connu, mais chaque fois on lui posait des obstacles. Il avait des frais chaque fois qu'il toussait ou éternuait. Pendant qu'il attendait que la caissière fasse ce qu'elle avait à faire pour lui de l'autre côté de la vitre, il a sorti son portefeuille de sa poche. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le ministre d'État chargé des Finances pour un rappel au Règlement.

M. Loiselle: Je voudrais informer la Chambre que ce n'est pas ma carte que tient le député. Deuxièmement, je voudrais informer le député de Markham (M. Attewell) que je vais devoir m'absenter bientôt pour rencontrer le ministre des finances de Colombie-Britannique.

Par conséquent, je ne prendrai pas le thé avec des petits gâteaux, peut-être un verre de whisky. Je m'excuse de devoir partir, mais je lirai dès que possible les remarques du député.